Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 022-212200216-20260609-DEL202638-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de BRUSVILY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin à 18 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de M. BOUGIS Christian, Maire.
Date de convocation : 01/06/2026
Nombre de conseillers en exercice : 13
Présents : 12 Pouvoir : 01 Exprimés : 13
Présents : Christian BOUGIS, Jacqueline LEYZOUR, Bernard VAYSSE, Chantal ZERBINO, Michel MARIE, Sandrine DUPAS, Philippe HEUVELINE, Thierry BOULAU, Lucy LE BRAY, Paul JAMET, Francine VAYSSE LEFRANCOIS, Bertrand GUESSANT
Absente excusée : Julie LE MOIGNE (procuration à Paul JAMET)
Secrétaire de séance : Francine VAYSSE LEFRANCOIS

N° 2026-38
Réfection du préau de la salle d'activités : validation des devis

Michel MARIE présente des devis de réfection du préau au terrain des sports, suite à l'incendie survenu le 04 novembre 2025.

1) Travaux électriques
2) Réfection de la charpente et toiture

Pour rappel, l'indemnité de l'assurance s'élève à 11 757.84 € HT (franchise déduite).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Accepte le devis de l'entreprise MEAL Stéphane de Brusvily (22) qui s'élève à 1 540.00 € HT,
Accepte le devis de l'entreprise MEAL de Bobital (22) qui s'élève à 10 452.90 € HT,
Mandate M. le Maire pour signer toutes pièces relatives à cette décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le secrétaire de séance,
Francine VAYSSE LEFRANCOIS

Le Maire,
Christian BOUGIS